



Monsieur Noël Curran
Directeur Général de l'Union Européenne
de Radio -Télévision
Ancienne Route 17 A
Case Postale 45
1218 Le Grand Saconnex

Genève, le 12 février 2019

Concerne : Prochain concours de l'Eurovision du 14 au 18 mai 2019 à Tel Aviv en Israël

Monsieur le Directeur Général,

Suite à la victoire d'Israël au dernier concours de l'Eurovision, c'est dans ce pays que doit se dérouler la prochaine édition de ce concours.

A cette occasion, il nous semble pertinent de porter à votre attention et à celle des membres dirigeants de votre organisation que ce pays ne cesse d'intensifier la colonisation de territoires dévolus par l'Organisation des Nations Unies à un état palestinien, lors de la création de l'état d'Israël.

Les autorités israéliennes, par des spoliations multiples et une politique d'apartheid avérée, dénie au peuple palestinien ses droits les plus essentiels et inaliénables.

Nous nous demandons à quel titre un pays qui opprime et tue impunément les membres d'une population dépossédée de sa terre ancestrale, peut prétendre organiser une manifestation festive d'audience internationale. En réalisant un tel événement, sous le patronage de votre organisation, ce pays détourne l'attention internationale des violations quotidiennes des droits humains qu'il impose au peuple palestinien

En vous remerciant de votre réponse sur la situation évoquée, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le CUP - Genève
Jacques Pous